

Conférence des
présidents d'université

103, bld Saint Michel

75005 Paris

01 44 32 90 00

www.cpu.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 Octobre 2020

Décrochage étudiant : un geste fort est attendu de la part des fournisseurs d'accès à internet

Les présidents d'université interpellent à nouveau les fournisseurs d'accès à internet : dans le contexte difficile du confinement, il est indispensable de faciliter l'accès au numérique des étudiants les plus précaires pour limiter le décrochage de ces populations souvent multi-fragilisées et favoriser ainsi l'égalité des chances de réussite.

La deuxième vague de la crise sanitaire en France a contraint les universités à mettre en place massivement et en un temps record l'enseignement à distance pour leurs 1,6 millions d'étudiants, et cela au prix d'importants investissements matériels et humains.

La réussite de tous les étudiants passe donc aujourd'hui par un accès de qualité aux ressources pédagogiques. Cet accès à l'enseignement implique de disposer d'un matériel informatique adéquat et d'une connexion internet suffisante, ce qui n'est toujours pas le cas pour 10% des étudiants français¹. Nombreux également sont les étudiants à disposer de forfaits téléphoniques limités, insuffisants pour suivre les enseignements dispensés ou passer les évaluations en distanciel dont la pratique pourrait se renforcer pour les examens prévus du premier semestre. Pour une part non négligeable d'étudiants en difficulté numérique vient s'ajouter une problématique sociale.

En partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), SFR et Emmaüs Connect se sont récemment mobilisés en annonçant des dons aux étudiants et aux jeunes en situation de précarité (recharges prépayées, smartphones et box de poche 4G). D'autres démarches sont menées localement par d'autres opérateurs en vue d'étendre à moindre coût la connexion des étudiants.

Toutes ces initiatives sont aujourd'hui saluées par l'ensemble de la communauté universitaire qui avait déjà interpellé au printemps les fournisseurs d'accès internet pour qu'ils passent ces forfaits, au moins ponctuellement, en illimité.

¹ source : réseau des Vice-Présidents en charge du numérique dans l'enseignement supérieur

Malgré cela et après plusieurs mois de crise sanitaire, la détresse numérique touche aujourd'hui plus durement encore de trop nombreux étudiants et appelle un geste fort, à la hauteur de la gravité de la situation, de tous les fournisseurs d'accès. Certains étudiants confinés en zone blanche, disposent d'une connexion ADSL de mauvaise qualité ou doivent utiliser leur forfait mobile pour suivre leurs cours ou étudier. Si la question de la connexion Internet et de sa qualité sont des points relevant de la politique des territoires par le déploiement de la fibre et la 4G, c'est à l'ensemble des opérateurs d'agir sur le volet des forfaits mobile en proposant aux étudiants en difficulté des forfaits de qualité à très bas coût. La lutte contre la précarité numérique des étudiants sur tous les territoires ne sera efficace que si elle engage l'ensemble des opérateurs français, les qualités du réseau étant différentes en fonction des opérateurs et des territoires. La lutte contre la précarité étudiante est l'une des priorités du Gouvernement. Les universités seront vigilantes sur l'ensemble du territoire dans la mise en œuvre concrète de cette aide qui devra se faire en lien avec elles, elles seules à même de recenser et déterminer les bénéficiaires les plus légitimes.

La mobilisation de toute la communauté universitaire pour garantir un enseignement de qualité à tous les étudiants ne peut être compromise par une connectivité insuffisante. Alors que le premier semestre est déjà bien avancé, la Conférence des présidents d'université, en lien avec les réseaux de vice-présidents en charge du Numérique, de la Formation et de la Vie étudiante, demande donc aujourd'hui la mise en place d'une action rapide, en lien avec le MESRI, des fournisseurs d'accès à internet et la création d'un fonds spécifique pour l'équipement des étudiants en cas de nouvelle crise.

Contact presse : Johanne Ferry Dély – jfd@cpu.fr – 06 07 53 06 66